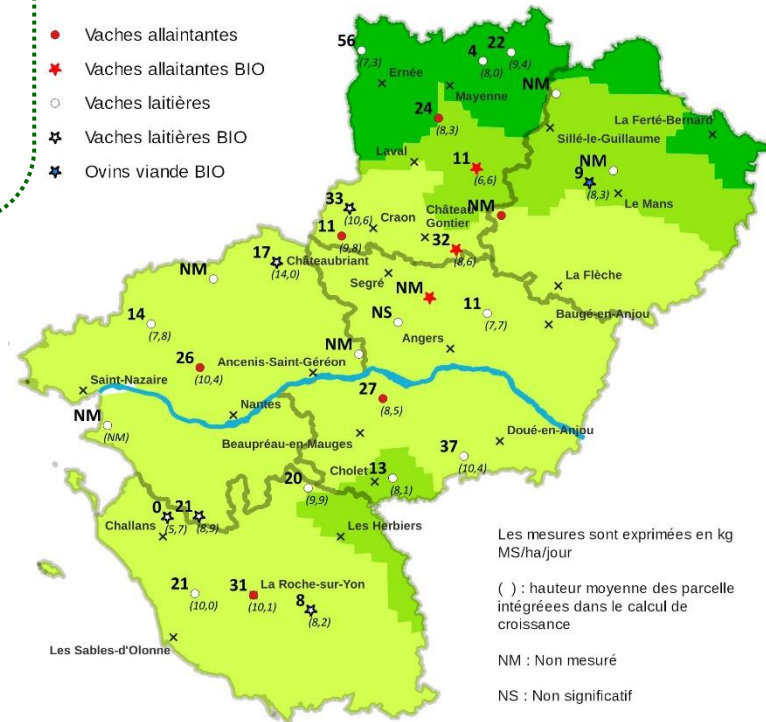


### Complémenter les animaux pour compenser la baisse de la valeur de l'herbe pâturée

- Gérer son pâturage en fonction de la réserve hydrique des sols
- Broyer les refus si présence d'adventices fleuries
- Complémenter les animaux à gros besoins de

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 3 au 10/06	Hauteur moyenne (cm)
<b>Zone Nord</b>	27	8,7
<b>Zone Intermédiaire</b>	14	7,7
<b>Zone Sud</b>	Nord Loire	21
	Sud Loire	21
<b>MOYENNE REGION</b>	<b>20</b>	<b>8,9</b>

Les précipitations annoncées le week-end dernier ne sont pas intervenues, sauf de façon localisée à la faveur de quelques orages. Ainsi, avec souvent moins de 10 mm d'eau, la croissance de l'herbe s'est fortement ralentie pour se situer en moyenne à seulement 20 kgMS/ha/j. De même, les stocks d'herbe sur pied ont diminué avec en moyenne seulement 9 cm de hauteur d'herbe.



### Gérer ses stocks sur pied en fonction de la réserve hydrique

Pour les éleveurs qui ont pu faucher une partie des surfaces en excès pour le pâturage des vaches au mois de mai dernier, le mois de juin est logiquement le mois où les stocks sur pied peuvent se constituer. Ces parcelles en repousse derrière fauche sont prédisposées pour faire du stock sur pied et ainsi prolonger le pâturage au mois de juillet.

Avec des fauches réalisées généralement entre le 10 et le 20 mai, les épis de fétuque et dactyle ont été coupés mais pas forcément ceux des RGA tardifs. Ainsi, on peut avoir des repousses sur ces parcelles qui vont épier voire ré-épier rapidement avec des RGA remontants. Par ailleurs, on observe généralement peu de trèfle dans les prairies en cette fin de printemps. Ainsi, la qualité de ces débuts de stocks sur pied peut être décevante cette année. Par ailleurs, dans les parcelles avec une faible réserve hydrique, le soleil risque de « manger » l'herbe avant les bovins auxquels elle est destinée.

Il est cependant primordial d'attendre que le RGA ait refait 3 feuilles par talle avant de le pâturer pour éviter d'épuiser les graminées et préserver les repousses d'automne. Si les parcelles sont pâturées en conditions séchantes, elles devront ensuite être laissées au repos sans y mettre d'animaux pendant toute la période sèche de l'été s'il n'y a pas de repousse significative.

Le prolongement des stocks sur pied est réservé aux parcelles avec encore de la réserve hydrique, riches en légumineuses, qui ne dessècheront pas sous les coups de boutoir du soleil brulant des prochains jours.

## Broyer les refus si beaucoup d'adventices fleuries

Une bonne gestion du pâturage sur les mois précédents doit conduire à un minimum de parcelles avec refus à cette période de l'année. Toutefois, il y a toujours quelques parcelles où les refus peuvent déjà être significatifs en ce mois de juin.

La gestion des refus se fait en fonction de la flore présente dans ces refus. S'ils correspondent seulement à quelques bonnes graminées et légumineuses mal consommées pour cause de bousats, il n'est pas nécessaire de les faucher maintenant. Les laisser jusqu'en août prochain peut permettre de faire un léger « sur-semis » en direct dans la prairie.

Si au contraire, les refus sont constitués de dicotylédones indésirables (chardon, rumex, picride, porcelle, sisymbre, capselle...), souvent des espèces annuelles, il est préférable de les broyer maintenant qu'elles sont en fleur ou en boutons floraux pour éviter leur grenaison.

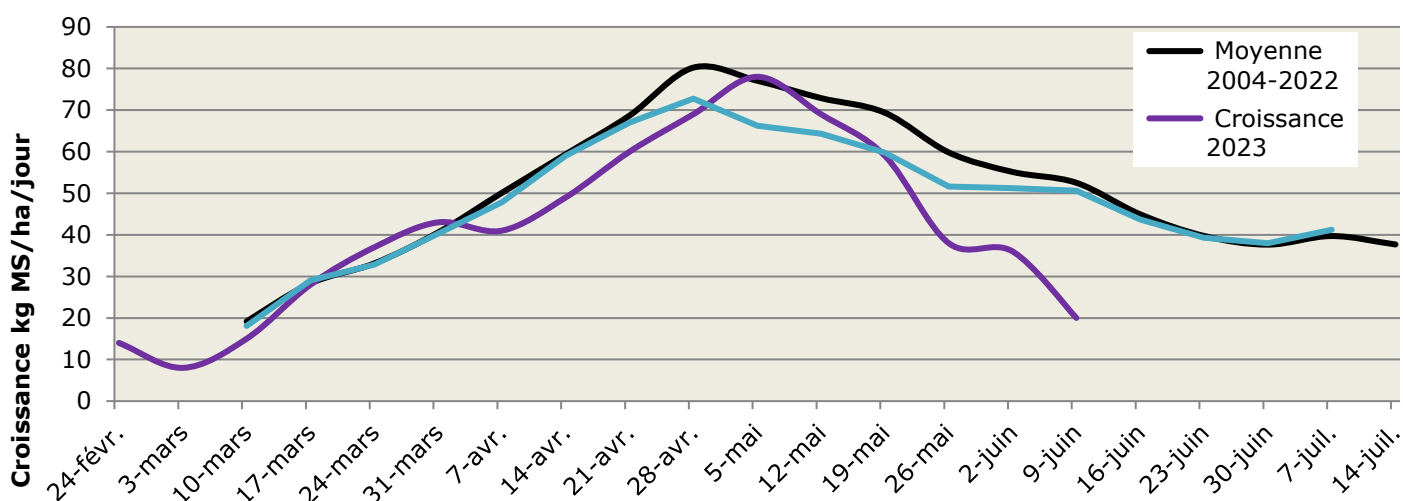
## Complémenter les animaux à forts besoins

En cette période estivale, la valeur de l'herbe, à la fois énergétique et azotée, baisse généralement de façon importante. Les graminées sont en partie épiées ou durcies par le soleil et il y a malheureusement bien souvent peu de trèfle dans les parcelles pâturées cette année.

C'est le moment de reprendre la complémentation des animaux à plus forts besoin qui ont encore une bonne part de pâturage dans leur ration, notamment les jeunes génisses en vêlage précoce. Recalez les rations avec vos techniciens d'élevage pour éviter des chutes de croissance voire des gros soucis de fécondité sur cette période estivale.

La disponibilité en eau est également capitale pour éviter des chutes de production, en particulier sur les laitières qui passent une grosse partie de la journée dehors. Avec les températures de 25-30°C, compter un besoin de 4 litres d'eau par litre de lait/vache/jour. Les points d'eau doivent être à moins de 150 mètres de toute zone pâturée en été car la vache est fainéante et va limiter sa consommation en eau (et donc sa production laitière) si elle doit faire trop de chemin pour aller boire...

### Croissance de l'herbe - Réseau Pays de la Loire



Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

**Chambre d'agriculture Pays de la Loire** 02 53 46 62 28 [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)

**SEENOVIA** 02 43 64 12 64 [www.seenovia.fr](http://www.seenovia.fr)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE